This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

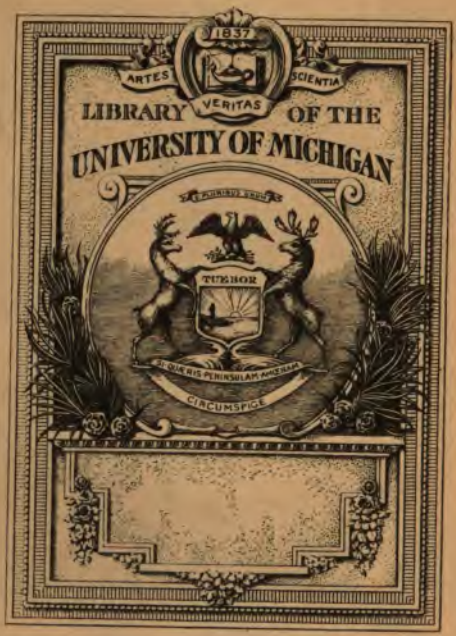
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

244 Z
232
.D5
W4

EXTRAIT DE
L'HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE.

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LA FAMILLE DES DIDOT

IMPRIMEURS, LIBRAIRES, GRAVEURS, FONDEURS DE CARACTÈRES, FABRICANTS DE PAPIERS, ETC.

(1713—1864.)

PAR

EDMOND WERDET
Ancien libraire-éditeur.

PARIS.
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Galerie d'Orléans, Palais-Royal.
AUGUSTE AUBRY, ÉDITEUR,
16, rue Dauphine.
M D CCC LXIV

Libr.
Grafton
4-15-26
12812

Tiré à CENT exemplaires dont VINGT seulement seront livrés au commerce.

Z
232
.D557
#48

Paris. — Imprimé par E. THUNOT ET Cᵉ, 26, rue Racine.

EXTRAIT DE

L'HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE.

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LA FAMILLE

DES DIDOT

IMPRIMEURS, LIBRAIRES, GRAVEURS, FONDEURS DE CARACTÈRES, FABRICANTS DE PAPIERS, ETC.

(1713-1864.)

Une érudition profonde et un savoir immense ont rendu à jamais célèbres les noms des *Henri* Ier, *Robert* Ier, *Charles*, *Henri* II, *Paul* et *Antoine* ESTIENNE, et les ont classés parmi les plus grandes gloires typographiques et littéraires de la France.

Cette illustre *famille* a régné dans le monde des Belles-Lettres, des Sciences et des Arts, pendant 162 années (de 1502 à 1664).

Nous allons essayer de parler d'une autre famille non moins célèbre, — celle des DIDOT, — qui, ainsi que celle des Estienne, leurs devanciers et leurs modèles, a régné et règne encore dans la littérature, les

sciences et les arts, depuis 151 ans (de 1713 à nos jours).

Selon nous, la famille Didot pourrait même l'emporter, sous quelques rapports, sur celle des Estienne, puisque de père en fils, les Didot ont été, non-seulement graveurs et fondeurs en caractères d'imprimerie des plus célèbres, mais encore fabricants de papiers, spécialité et mérite typographique que n'ont point eu les Estienne qui n'étaient qu'imprimeurs et libraires.

Comme graveur et fondeur en caractères, le nom de Firmin Didot est justement célèbre : de son vivant, il n'eut pas de rivaux, il n'en a pas encore!

Firmin Didot inventa la stéréotypie, cette sœur cadette de la typographie.

Les caractères gravés et fondus par cet habile artiste sont si parfaits, qu'essayer de les surpasser, sous le double rapport de l'élégance et de l'harmonie, serait faire preuve d'une folle témérité, contre laquelle protesterait, en France et à l'étranger, la typographie tout entière.

Par des tentatives bizarres et monstrueuses, telles qu'il s'en voit de nos jours, avoir la prétention de ressusciter les types de célèbres artistes, tels que les *Claude Garamont*, les *Le Bé*, *de Sanlecque*, etc., ce n'est pas *créer*, c'est *confondre*, ce n'est pas *remonter*, c'est *descendre*.

Les caractères de ces grands artistes étaient alors sans rivaux; aujourd'hui, ils ont fait leur temps; ceux de Firmin-Didot règnent en maîtres, il faut le reconnaître et le proclamer.

C'est à M. Didot de Saint-Léger qu'on est rede-

vable de la fabrication du papier *sans fin* qui produisit une révolution dans cette industrie, dans la typographie, et qui hâta les progrès de la civilisation par la rapide et incessante publication des journaux et la propagation des livres.

Comme imprimeurs, les *Firmin*, *Pierre* et *Ambroise Firmin*-Didot ont créé de véritables chefs-d'œuvre qu'aucune presse au monde n'a surpassés, et à une époque où les procédés mécaniques de l'imprimerie étaient loin d'être aussi perfectionnés que nous les voyons de nos jours.

Aussi croyons-nous, avec une intime conviction, que si l'on considère les services divers rendus à l'imprimerie par la famille des Didot, leur nom peut se placer à côté de celui des Estienne.

Quant au savoir, quant à l'érudition héréditaire, le nom du chef actuel de cette dynastie, M. Ambroise Firmin-Didot nous les rappelle; comme graveur et typographe, il est l'honneur et la gloire de l'imprimerie française au XIXe siècle.

FRANÇOIS DIDOT, né à Paris en 1689, mort en 1759, fils de Denis Didot, marchand dans cette capitale, fut reçu libraire en 1713, syndic-adjoint en 1735, syndic en 1753, imprimeur en 1754; il avait fait son apprentissage chez André *Pralard*, imprimeur et libraire en 1669.

François Didot était gendre du libraire Ravenel (Sébastien). Il éleva onze enfants, parmi lesquels, *François-Ambroise*, et *Pierre-François*, qui suivirent la

même carrière que leur père. Il eut pour gendres *Guillaume de Bure* et *Jacques Barrois*, libraires célèbres. Sa tante *Françoise Didot*, née en 1649, avait épousé le libraire *Jean-Nicolas Nyon*, dont les ancêtres remontent à 1580. (Voyez l'art. *Nyon*.) Devenue veuve, elle exerça la librairie en 1698, quai Conti, où s'est maintenue la librairie qui porte encore son nom aujourd'hui.

François Didot fut l'ami intime de l'abbé Prévost, dont il publia tous les ouvrages, entre autres, l'*Histoire générale des voyages*, 1786, 20 vol. in-4°, accompagnés de cartes géographiques et de gravures, et il en donna une autre édition dans le format in-12 en 80 volumes avec figures. Parmi les autres ouvrages de l'abbé Prévost publiés par François Didot nous citerons le *Doyen de Killerine*, la *Vie de Cicéron*, 4 vol., un *Manuel lexique*, enfin le *Recueil périodique dans un goût nouveau* intitulé le *Pour et le Contre*, journal où Prévost crut pouvoir exposer la vérité au moyen du doute résultant de la contradiction même offerte au public dans ce journal qui forme 20 volumes in-12. Toutes les publications de François Didot sont remarquables par leur bonne exécution.

Dans son *Essai sur la typographie*, M. Amb. Firmin-Didot raconte cette anecdote :

« Je consigne ici quelques souvenirs de famille, que je tiens de mon père, de mon oncle Pierre Didot et de mon cousin Henri Didot, tous deux encore vivants et presque nonagénaires; ils pourront servir à la bibliographie de cet homme, aussi célèbre par son mérite littéraire que par sa vie inquiète.

« Dès l'âge de trente ans, l'abbé Prévost avait renoncé au vin.

« Cette résolution, dans laquelle il persista toute sa vie, fut le ré-

sultat du malheur qu'il avait eu de renverser son père dans un moment d'égarement causé par l'ivresse; c'était à la suite d'un souper où, surpris avec sa maîtresse par son père, celui-ci était tombé dans l'escalier et avait failli se tuer.

« Souvent il disparaissait pendant plusieurs années; puis il revenait, tantôt de Hollande, tantôt de quelque couvent, rapportant des manuscrits qu'il donnait à imprimer à mon bisaïeul. La feuille d'impression lui était payée un louis, somme considérable alors.

Nous possédons des traités signés de lui au cabaret, au coin de la rue de la Huchette, selon l'usage du temps.

« Il avait la naïveté et l'incurie d'un enfant pour tout ce qui concernait sa personne; aussi, afin de rendre la fin de sa carrière exempte de tout souci, ma bisaïeule l'avait recueilli dans sa maison de campagne de Saint-Firmin, près de Chantilly. Pour lui ôter l'ennui des comptes et les embarras résultant de son défaut d'ordre et de sa prodigalité, elle lui avait ouvert un crédit chez le boulanger et le boucher. C'est dans la maison de ma bisaïeule, à Saint-Firmin, qu'il fut transporté après l'affreux accident qui termina fatalement sa longue carrière. »

Complétons la note si curieuse de ce savant et érudit typographe en racontant les circonstances si terribles de la mort de l'auteur de l'*Histoire de Manon Lescot et du Chevalier des Grieux*, dont nous avons publié deux éditions (1).

« C'était le 23 novembre 1763.

« Le succès de ses ouvrages, la faveur des grands, le silence des passions, après une vie orageuse, tout semblait promettre à l'abbé Prévost une vieillesse douce et paisible, lorsqu'un affreux accident lui ravit, cette illusion dernière.

« En traversant à pied le bois de Chantilly, pour se rendre à son ermitage de Saint-Firmin, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie et transporté chez un curé voisin, où la justice, appelée, selon l'usage, vint procéder à l'ouvertnre du prétendu cadavre.

(1) La première en 1827, 2 vol. grand in-32, sur papier jésus-velin, ornée de fleurons gravés sur bois, d'un titre gravé, et de délicieuses vignettes gravées sur acier, d'après Alex. Desenne.

La seconde, en 1828, imprimée avec luxe sur papier cavalier, in 8°, enrichie de charmantes vignettes, gravées aussi sur acier, d'après les dessins d'Achille Devéria.

« Au premier coup de scalpel, un cri terrible révèle l'existence de la victime, et glace d'horreur les assistants, mais le coup mortel est porté, et l'infortuné Prévost expire à l'instant même. »

L'enseigne de François Didot était *à la Bible d'or*.

Sa librairie et son imprimerie furent transportées de la rue Pavée-Saint-André-des-Arts au quai des Grands-Augustins.

François-Ambroise Didot, fils de *François*, né à Paris, en 1720, mort le 10 juillet 1804, était gendre de N** *Voisin;* il fut nommé lui-même libraire en 1753, imprimeur en 1757, et syndic-adjoint en 1771.

Son imprimerie était établie rue de Savoie.

Son père, comme nous venons de le dire, était, il est vrai, libraire-imprimeur; mais ce fut François-Ambroise qui commença, dès sa jeunesse, l'illustration des Didot dans l'art typographique, qu'il plaçait immédiatement après la profession d'homme de lettres.

Sa vie est l'histoire des progrès que fit l'imprimerie à cette époque, et qui furent dus surtout à ses connaissances en mécanique, à ses heureux calculs, nous dirons même à son génie.

On n'avait presque rien amélioré depuis les Estienne et les Elzevir. François-Ambroise étudia son art avec enthousiasme; il fit graver et fondre chez lui par *Waflard*, dont il forma le goût, les premiers types de son imprimerie.

Son fils *Firmin* surpassa bientôt Waflard et grava la plus grande partie de ses caractères, les plus beaux qu'on eût jamais connus en France. *Vibert* fut son élève.

François-Ambroise Didot prit pour base de son invention, la section de la force des corps des lettres d'après le système des *points typographiques*, en divisant la ligne de pied de roi en six points, système qui fut généralement adopté, et qui mit fin à une confusion devenue telle, qu'aucun corps de caractère dans une imprimerie n'était en rapport avec ceux des autres.

Ainsi disparurent les dénominations bizarres de *cicéro*, *nonpareille*, *gros canon*, *saint-augustin*, *parangon*, *perle*, *mignonne*, *petit texte*, etc., malgré la routine opiniâtre des compositeurs et des maîtres imprimeurs eux-mêmes de l'époque.

Voici la description que donne de cette nouvelle invention son fils Pierre Didot l'aîné :

« La ligne de pied de roi divisée en six mesures égales, servit à graduer et à dénommer les différents caractères.

« Le plus petit, qui a les six mesures complètes, ou la ligne de pied de roi, se nomme le *six;* celui qui le suit immédiatement, est le *sept*, composé d'une ligne et d'une mesure de plus. Le *huit*, le *neuf*, le *dix*, le *onze*, le *douze*, augmentent également de grosseur suivant des mesures aussi précises.

« Le *douze* a donc deux lignes de pied de roi, etc.

« Ainsi l'unité des proportions typographiques est devenue le *point typographique*, qui équivaut à deux points du pied de roi, et les caractères procèdent désormais de point en point. »

« M. Pierre Didot, après avoir donné cette définition si exacte de ce

système, ne s'exprime pas moins heureusement en vers lorsque, dans son *Épître sur les Progrès de l'Imprimerie*, adressée à son père, il dit :

Tous ces grotesques mots, *gaillarde*, *trimégiste*,
Gros texte, *gros canon*, fastidieuse liste
De vains noms qu'ont portés tant de types divers,
Et dont le seul récit attristerait mes vers,
Noms qui de leur grosseur et de leur différence
N'ont pu donner encore aucune connaissance,
Il sut les transformer en d'autres plus heureux,
Qui marquent clairement tant de rapports entre eux.
Son nouveau typomètre offre une règle sûre :
Chaque type s'accroît par égale mesure ;
Et la gradation qu'avec art il suivit,
Est aussi juste à l'œil qu'elle est claire à l'esprit.

Benjamin Franklin visita en 1780 l'imprimerie de François-Ambroise Didot ; l'ambassadeur américain s'approcha d'une presse ; après l'avoir examinée, il en saisit le barreau et imprima plusieurs feuilles avec une aisance qui surprit bon nombre d'ouvriers : « Oh ! ne vous étonnez pas, messieurs, leur dit-il, c'est mon ancien métier. »

Le diplomate était accompagné de William Temple, alors âgé de treize ans, le même que Voltaire bénit en prononçant les mots *God and Liberty*. Il fut laissé six mois dans la maison de François-Ambroise Didot, qui lui donna les premières notions d'imprimerie, et son fils Firmin lui enseigna l'art de la gravure et de la fonte des caractères.

François-Ambroise Didot inventa aussi une presse à un coup, dont l'usage est devenu général ; il alla ensuite visiter toutes les papeteries de France, cherchant à se procurer un système supérieur à celui qu'on avait employé jusqu'alors. Il fit venir, en outre,

de Hollande un ouvrier, nommé l'*Écrevisse*, pour fabriquer des cylindres à broyer les chiffons.

Par les conseils de François-Ambroise, la papeterie de Johannot, à Annonay, exécuta la première, en 1780, pour le compte de Didot et à ses frais, le *papier vélin*, à l'imitation de celui que Baskerville, avait employé pour sa belle édition de *Virgile*, in-4°.

On ne pourrait donner ici la nomenclature de tous les livres imprimés par cet homme justement illustre, entre lesquels on distingue ses belles éditions sur papier *dit* vélin, dont on connaissait déjà l'usage en Angleterre.

On cite particulièrement de lui les éditions, devenues rares, de *Longus* en grec, 2 vol., 1778, de la *Gerusalemme liberata*, du Tasse, 2 vol., 1784-86, et de la traduction d'*Homère*, de Bitaubé, 12 vol. in-8°, 1787-88.

Plusieurs livres furent imprimés pour des amateurs, à vingt-cinq et même à douze exemplaires, sans être jamais mis en vente.

Trop éclairé toutefois pour s'occuper exclusivement de la beauté des formes, il s'attacha, avec une persévérance non moins grande, à la correction des textes.

Aussi fut-il chargé en 1783, par brevet du roi Louis XVI, à titre d'encouragement et de récompense, de préparer des éditions de tous les ouvrages destinés à l'éducation du Dauphin, son fils, collection en 32 vol. in-4°, ou 17 in-8°, ou 18 in-18, dans laquelle on remarque surtout le *Bossuet*, le *Télémaque* et la *Bible latine*, très-estimée quant à sa correc-

tion et sa belle exécution. Il imprima aussi, pour le comte d'Artois, depuis Charles X, dont il était l'imprimeur en titre et qui en fit les frais, un choix d'ouvrages formant 64 vol. in-18. Cette collection, *dite du Comte d'Artois*, est très-recherchée des bibliophiles. Deux exemplaires furent imprimés sur vélin.

Il légua la continuation de ses travaux à ses deux fils, *Pierre* et *Firmin*, déjà distingués dans son art.

Après avoir cédé au premier son imprimerie, au second sa fonderie, il mourut en 1804, à soixante-quinze ans.

Une épitaphe due à la piété filiale consacre ainsi ses belles qualités : *Simple dans ses mœurs, généreux, probe, laborieux, et plus jaloux d'acquérir l'estime publique que d'amasser des richesses.*

Sa fille avait épousé Antoine *Jombert*, libraire instruit, et fils de libraires amis des arts, des sciences et des belles-lettres et auteurs de livres estimés. Ce fut à son beau-frère Firmin Didot que Antoine Jombert, libraire du roi pour les mathématiques et la marine, céda son fonds de librairie en 1799.

Pierre-François Didot, 2e fils de *François*, né à Paris, en 1732, mort le 7 décembre 1793, gendre de Moutard (Nicolas-Léger).

Pierre-François fut nommé libraire en 1753, imprimeur en 1755, adjoint-syndic en 1769, imprimeur de Monsieur (depuis Louis XVIII) en 1759.

Depuis 1759 jusqu'à 1789, il demeurait rue des Grands-Augustins.

Il publia des éditions remarquables, parmi les-

quelles il faut citer l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-folio, 1788; le *Télémaque*, in-4°; le *Tableau de l'Empire Ottoman*, in-folio, etc.

Pierre-François Didot s'occupa aussi de la fonte des caractères, auxquels il fit subir encore d'heureuses améliorations.

Sa papeterie d'Essonne était l'une des plus importantes et des plus anciennes de France, et il y fit de nombreux essais pour améliorer cette belle industrie nationale.

Une de ses filles épousa Bernardin de Saint-Pierre, qui fut, quelque temps, associé à la papeterie d'Essonne.

C'est dans une campagne voisine de cette fabrique que Bernardin de Saint-Pierre composa son délicieux roman de *Paul et Virginie*, et qu'il vit naître ses deux enfants, auxquels il donna les noms de Paul et de Virginie; celle-ci épousa le général de Gazan.

L'abbé de Bernis, sortant du séminaire, fut employé quelque temps chez François Didot comme correcteur d'épreuves; il y avait son logement.

Trois de ses fils se distinguèrent dans la carrière typographique.

Henri Didot, fils aîné de *Pierre-François*, né en 1765, mort en 1852, se rendit célèbre comme graveur-fondeur en caractères et comme mécanicien.

C'est à l'âge de 66 ans qu'il grava un caractère connu sous le nom de *microscopique*; afin de juger de son effet, il distribua à ses amis une épreuve du *Tes-*

tament de Louis XVI, sur une seule page in-8°, avec encadrement, tirée sur du vrai papier de Chine.

Cet essai lui ayant réussi, il se servit des mêmes caractères pour publier les éditions microscopiques, parmi les quelles il faut citer les *Maximes de la Rochefoucault* et l'*Horace*.

Ces caractères sont le *nec plus ultrà* de l'art.

Leur petitesse est telle, qu'il ne fut possible de les fondre qu'au moyen d'un moule dont il était le créateur et auquel il donna le nom de *polyamatype*, parce que cent lettres y sont fondues à la fois.

Ces précieuses éditions ont été imprimées chez son frère Didot jeune, et la composition en a été exécutée par le fils même de H. Didot.

Cet artiste graveur avait épousé Mademoiselle *Saugrain*, dont la famille date, parmi les imprimeurs et les libraires, dès 1496. (Voyez *Saugrain*.)

Ainsi la famille des Didot, remontant à près de trois siècles, se rattache aux origines de l'imprimerie parisienne.

Didot Saint-Léger, 2me fils de *Pierre-François*, dirigeait la papeterie de son père à Essonne. On lui doit l'exécution de la première machine pour la fabrication du *papier continu*, machine dont l'idée première appartient à Robert, un des contre-maîtres de l'établissement de M. Didot. Beaucoup de tentatives infructueuses en ce genre furent faites à Essonne par MM. Didot Saint-Léger et Robert, et au Mesnil, près de Dreux, par MM. Guillot et Robert; elles ne furent

réalisées qu'en Angleterre, où Didot Saint-Léger se rendit après la paix d'Amiens.

Ce ne fut qu'au prix de dépenses énormes qui ne découragèrent pas son associé M. Foudriner, et grâce à sa persévérance personnelle à toute épreuve, qu'au bout de dix années d'essais infructueux, Didot Saint-Léger eut la joie de voir sa machine à papier continu marcher avec précision à la fabrique de Two-Waters.

En 1816, il revint en France la mettre en œuvre, d'abord à Sorel, dans l'établissement de MM. Berthe et Grevenich, puis à Saint-Jean-d'Heurs, dans la propriété du maréchal Oudinot. C'est là qu'il mourut.

Ces admirables mécaniques qui fabriquent le *papier sans fin*, sont connues en Angleterre sous le nom de *Didot's mechanics*.

Didot jeune, 3me fils de Pierre-François, continua l'imprimerie de son frère avec beaucoup de distinction.

On lui doit une belle édition, grand in-4°, des *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce*, de l'abbé Barthelemy.

Notre essai bio bibliographique sur les imprimeurs et les libraires les plus célèbres ou les plus distingués, devrait, d'après le cadre que nous nous sommes imposé dans notre Histoire du Livre en France, s'arrêter à 1789.

Nous croyons devoir néanmoins franchir cette limite en faveur des autres membres de l'illustre famille des Didot, dont le nom figure au Catalogue de

la librairie depuis 1689, et dont les descendants exercent encore l'honorable profession de leurs pères.

Nous osons donc espérer qu'en faveur du motif qui nous fait agir ainsi, le lecteur voudra bien nous pardonner cette infraction.

« En 1783 deux jeunes gens qui appartenaient à l'une des familles les plus considérées de l'imprimerie, nourris de bonnes études classiques, doués des dispositions les plus précieuses pour la typographie, le goût du travail et le désir de se distinguer, entrèrent ensemble dans la carrière de l'imprimerie.

« Pierre et Firmin Didot, fils de François-Ambroise, imprimeurs, graveurs et fondeurs en caractères, préludèrent par des productions littéraires à l'exercice d'un art que, vingt ans plus tard, par la plus noble rivalité, ils devaient porter à sa dernière perfection.

« Heureux et habiles, ils ont fait pour la typographie ce que les grands maîtres ont fait pour la peinture, l'architecture et la sculpture : ils ont posé les limites de l'art ; au delà et en deçà, il n'y a plus qu'erreur et confusion (1).

« C'est, ajoute G.-A. Crapelet, dans l'*Épître sur les progrès de l'imprimerie* (2) envoyée en 1784 par M. Pierre Didot l'aîné au concours de l'Académie française, que se révèle le sentiment le plus pur de l'art dans ce poëte typographe de vingt-trois ans, quand il s'écrie :

Eh ! puissé-je à mon tour étendre le progrès
D'un art qui de mon père exerça la constance,
Et qui sut me charmer dès ma plus tendre enfance.

En cette remarquable épître, le jeune poëte ajoute dans une note ce que doit être un Maître imprimeur.

« Il faut attribuer à une espèce d'enthousiasme et non à un motif d'amour-propre, ce souhait que je ne pourrais espérer d'accomplir, parce

(1) G. A. Crapelet, *Des maîtres imprimeurs.*

(2) Cette épître de Pierre Didot, imprimée chez son père en 1784, se trouve dans un volume intitulé : *Essai sur la Fable*, par Pierre Didot et dédié au roi. Elle fut aussi réimprimée dans le format in-8°, avec les caractères gravés par Firmin, son frère.

que j'ai appris à considérer toute l'étendue des connaissances essentielles à un bon imprimeur.

« Un bon imprimeur doit faire la nuance entre l'homme de lettres et l'artiste.

« Il n'est pas nécessaire qu'il soit homme de lettres ; il s'occuperait alors trop exclusivement de quelques parties qui auraient plus d'attraits pour lui, ou qu'il aurait plus étudiées ; mais il faut qu'il ait sur presque toutes des notions générales, afin que les diverses matières contenues dans les ouvrages dont on lui confie l'exécution, ne lui soient pas tout à fait étrangères.

« Il lui importe surtout d'être bon grammairien, et il serait à désirer qu'à la connaissance de la langue latine, exigée par les règlements, il joignît celle du grec et des deux ou trois langues vivantes les plus répandues.

« On est beaucoup moins exigeant à notre époque, ajoute G.-A. Crapelet. L'administration ne juge même pas indispensable qu'un imprimeur sache lire, et plus d'un breveté se trouve bien de cette tolérance. »

M. Pierre Didot l'aîné poursuit ainsi sa note poétique, un peu trop amie du progrès peut-être :

« Les principes de la mécanique doivent être assez familiers à un bon maître imprimeur pour qu'il puisse les appliquer utilement à son art.

« Enfin, il doit être exercé aux fonctions manuelles des ouvriers, afin de les diriger dans leurs travaux et de leur indiquer les méthodes les plus promptes et les plus sûres.

« Je sais combien ces connaissances sont au-dessus de mon âge et de mon expérience, puisque je vois mon père travailler encore tous les jours à les acquérir. »

Il est vrai que c'est en 1784 qu'il paraissait nécessaire de réunir toutes ces qualités et connaissances pour exercer honorablement l'imprimerie.

« Mais les deux frères Didot qui les avaient acquises et portées au degré le plus éminent, les fortifièrent encore par la pensée qui les rendit maîtres de l'avenir :

« — C'était, ajoute M. Pierre Didot, afin que les presses étrangères « n'eussent pas la supériorité sur les françaises. — »

« Cette pensée, élaborée pendant vingt ans par les deux frères avec une admirable persévérance, à travers des obstacles sans nombre, plaça l'imprimerie française à la hauteur des destinées de l'Empire, et leurs éditions furent proclamées « les plus belles productions typographiques de tous les pays et de tous les âges. »

Tel est le jugement porté par le regretté G. A. Crapelet, un Maître imprimeur des plus compétents pour bien juger et apprécier les travaux de deux des plus célèbres typographes au premier tiers de notre siècle, M. *Pierre* Didot l'aîné, et son frère *Firmin*.

Voyons maintenant à l'œuvre chacun de ces deux illustres frères!

Pierre Didot l'aîné, fils aîné de *François-Ambroise*, fut reçu libraire en 1785; il succéda à son père qui lui avait cédé son imprimerie en 1789.

Déjà connu par des poésies diverses, par son Épître sur les progrès de l'art typographique et par un recueil de fables, apprécié de Florian, l'ami de la famille, Pierre Didot eut la noble ambition de vouloir que la France, qui allait devenir par les victoires de ses armées, l'envie du monde entier, ne restât pas, sous le rapport des produits de l'art typographique, en arrière des peuples voisins, et il aspira à surpasser le célèbre imprimeur Bodoni, dont l'Italie s'enorgueillissait.

Nous avons dit déjà (1) que, de 1789 à 1795, le commerce de la librairie et, par conséquent, les travaux de l'imprimerie avaient langui dans un état déplorable.

(1) *De la Librairie française, son passé, son présent, son avenir.* Paris, 1856, 1 vol. grand in-18 jésus, chez Ed. Dentu.

Pendant cette sanglante période de six ans, les deux typographes éminents, les deux frères, *Pierre* et *Firmin*, eurent le courage de continuer leurs paisibles travaux.

Le premier soin de Pierre Didot l'aîné fut de terminer la belle collection des classiques latins et français à l'usage du dauphin, in-4°, commencée par son père.

Il était déjà le premier typographe de France; il voulut être le premier typographe de l'Europe.

Aussi, dès que les victoires de Bonaparte en Italie semblèrent consolider le nouveau régime, appelant à son aide un luxe et une magnificence typographiques jusqu'alors inconnus, s'adjoignant les artistes contemporains les plus célèbres, tels que *Gérard*, *Girodet*, *Prudhon*, *Percier*, etc., et secondé par son frère Firmin dans la gravure et la fonte des caractères, conçut-il, dès 1795, au milieu de nos troubles civils, le plan de cette œuvre vraiment nationale, de cette magnifique collection in-folio, que ne devaient arrêter, ni les obstacles sans nombre de ces temps difficiles, ni les énormes sacrifices de fortune jugés nécessaires.

Dès 1797, le ministre de l'intérieur mettait à sa disposition, à titre d'encouragement, le local occupé anciennement au Louvre par l'Imprimerie Royale. C'est là que fut exécuté l'édition de *Racine* en 3 vol. in-fol., 1801, dédié au premier consul qui avait été précédée de celle de *Virgile*, 1798, et de celle d'*Horace*, 1799, chefs-d'œuvre qui resteront au nombre des plus beaux monuments dont s'honore notre patrie.

Dans son rapport, le jury de l'exposition de 1801,

proclame spécialement le *Racine* comme la plus *parfaite production typographique de tous les pays et de tous les âges.*

Ce jugement ne pouvait manquer d'être confirmé, dans ces derniers temps, par le jury de l'exposition universelle de Londres.

Il a été ratifié également par notre sévère et impartial bibliographe M. Jacques-Charles Brunet, dans son *Manuel du libraire*, vaste et important travail, fruit de près de cinquante ans de travaux assidus, dont il corrige en ce moment les épreuves du dernier volume. Voici comme il s'exprime :

« Cette édition de Racine est le livre le plus magnifique que la typographie d'aucun pays ait encore publiée.

« Le jury décerna à M. P. Didot la médaille d'or en 1801.

« En se montrant toujours très-sobre d'ornements typographiques, M. P. Didot est resté fidèle aux préceptes qu'il avait lui-même tracés dans son *Épître sur les progrès de l'imprimerie;* et ce n'est pas un des moindres mérites de cet habile et consciencieux éditeur, d'avoir mis en pratique ces vers écrits dans sa jeunesse :

Luce, dont les poinçons n'ont qu'un faible mérite,
De ses fleurons nombreux nous offre en vain l'élite :
. . . . . .
Baskerville a senti toutes ces vérités,
Il semblait que le goût marchait à ses côtés;
Et de ces vains fleurons il a banni l'usage :
Le simple est du vrai beau la plus parfaite image.

« M. Pierre Didot, dans ses principes d'exclusion des vignettes, fleurons, et autres soi-disant ornements typographiques, s'est trouvé d'accord avec son émule de Paris, J. B. Bodoni, qui les employa très-rarement, persuadé qu'il était que le vrai mérite des éditions consiste dans la pureté de l'exécution typographique. »

Parmi les autres éditions remarquables sorties des

presses de notre illustre typographe, nous signalerons encore *les Fables de Lafontaine*, 2 vol. 1802, in-fol. orné de délicates gravures d'après Percier, et les *Œuvres de Boileau*, 2 vol. 1815, avec une dédicace au roi. Les plus célèbres graveurs furent appelés, pour embellir ces diverses éditions, à reproduire les œuvres des premiers peintres de l'époque, et le tirage fut borné à 250 exemplaires.

Au nombre des autres ouvrages sortis de ses presses, on cite le *Voyage en Égypte de Denon*, 2 vol. gr. in-fol. 1808-1817 ; le *Voyage Pittoresque dans l'ancienne France*, de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux, gr. in-fol. ; la *Collection des classiques français* dédiés aux *amateurs de l'art typographique.*

A sa réputation comme imprimeur, M. Pierre Didot voulut joindre celle de fondeur en caractères, et, pendant dix années successives, il fit perfectionner et graver, sous ses yeux, par M. Vibert, les types de 18 caractères différents, gradués dans une proportion nouvelle. C'est avec ces caractères qu'ont été imprimés, en 1819, le *Boileau* et *la Henriade*, in-fol., tirés à 125 exemplaires.

Non-seulement le texte de l'impression, mais encore la pureté et la correction des textes étaient l'objet de tous ses soins.

Dans le *Manuel nouveau de typographie* de M. Frey, 2 vol. in-18, 1835, au mot *Lecture*, cet habile typographe raconte le fait suivant :

« Notre célèbre imprimeur Pierre Didot s'enfermait dans un cabinet éloigné du bruit et des importuns, pour faire de sérieuses lectures.... Là, entouré d'une

bibliothèque nombreuse, spécialement consacrée à ce genre de travail, il lisait debout, à haute voix, articulant assez lentement, pour que sa vue pût distinguer les lettres une à une; quelqu'un qui lui était bien cher (sa fille) suivait attentivement la copie.

« Malgré ces précautions, quoique préalablement il eût fait choix de très-bons ouvriers pour la composition, le célèbre imprimeur *faisait encore lire une double épreuve* par un de nos bons grammairiens; les *tierces* étaient *conférées* et relues avec la plus grande attention; et cependant, un exemplaire *relu par deux personnes* immédiatement après la fin du tirage, offrait presque toujours quelques incorrections plus ou moins légères, qui devenaient le motif de quelques cartons à réimprimer. »

Comme littérateur, il a publié son *Épître sur les progrès de l'imprimerie*, in-8°, 1784, divers ouvrages, parmi lesquels *Cléomène, tableau des passions d'après un manuscrit* des *Caloyers* du *Mont-Athos*, in-16, 1785; des *Fables nouvelles*, suivies de *poésies diverses*, in-12, 1786; l'*Ami des jeunes demoiselles*, in-8°, 1789; une *Traduction* du 1er livre des *Odes d'Horace*, in-12, 1796; une *Traduction en vers* du IVe livre de l'*Énéide* in-8°, 1822; un *Petit livre* de *Fables pour les enfants*, in-12, 1821.

Pierre Didot l'aîné avait été d'abord décoré de l'ordre de la Réunion par l'Empereur, puis du cordon de Saint-Michel par Louis XVIII. Les révolutions de 1814 et de 1830, lui avaient successivement enlevé ces distinctions qu'il méritait, quand il reçut, à soixante-treize ans, la croix de la Légion d'honneur qu'il n'avait

cependant pas sollicitée, mais qui lui fut donnée par un ministre ami des lettres, M. de Salvandy.

Cet homme si modeste, si utile, si laborieux, s'est éteint le 31 décembre 1853, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Dix-sept ans auparavant il avait eu la douleur de perdre son frère puîné Firmin : il s'était retiré des affaires vers 1819, en cédant à son fils Jules, son imprimerie et sa fonderie de caractères.

En 1828, nous achetâmes, mon associé et moi, pour la somme de 83,000 francs, les restants des éditions de sa belle *Collection des Classiques françois dédiés aux amateurs* de l'*art typographique*, imprimée dans le format in-8°, et sur trois sortes de papier, vélin, superfin et ordinaire.

Pierre Didot avait épousé mademoiselle Rigaud, dont l'amiral du même nom est le proche parent.

Jules Didot, fils de *Pierre* Didot, l'aîné.

Cet imprimeur marcha d'abord glorieusement sur les traces de son père ; il continua avec succès à faire graver de nouveaux caractères.

Mais vers 1825, quoique ses nombreuses presses fussent toujours en mouvement, Jules Didot commença à se plaindre à mon patron M. J.-J. Lefèvre, de ce que ses bénéfices n'étaient pas assez considérables pour la peine qu'il se donnait à conduire ses ateliers que dirigeait avec zèle et intelligence son prote M. Proust.

Dès 1838, les amis des lettres et des beaux livres partagèrent la douleur de ses proches en apprenant qu'une maladie incurable allait forcer Jules de renoncer à un art qui avait fait la gloire de ses aïeux.

Déjà, depuis quelques années, il avait fait transporter à grands frais, à Bruxelles, tout le matériel d'une imprimerie et d'une fonderie de caractères, pour y élever un vaste établissement de typographie : mais le succès n'avait pas répondu à ses espérances.

Par bonheur, le gouvernement belge le tira de ce grand embarras, en lui achetant, à un prix très-élevé, tout ce matériel, qui devint le fonds de l'imprimerie royale de Bruxelles.

A son retour à Paris de cette tentative infructueuse pour son amour-propre, par un nouveau coup de tête, plus insensé, peut-être, que le premier, Jules acheta, sur les terrains encore vagues de la barrière de Mont-Parnasse, une vaste maison.

De la rue du Pont-de-Lodi, où il demeurait, il alla s'y installer avec tous ses ateliers.

On doit concevoir alors, que, voyant cette imprimerie aussi éloignée du centre des affaires, ses anciens clients, ainsi que ceux de son père, ne se donnèrent plus la peine d'aller dans ce quartier perdu, et à une si grande distance, lui confier leurs labeurs ; ils oublièrent promptement le chemin de la nouvelle imprimerie, et Jules fut bientôt délaissé.

Un abandon aussi radical l'affecta : sa raison, déjà vacillante, n'y put tenir.

Jules Didot était chevalier de la Légion d'honneur.

Il avait épousé une fille de M. Duruflé, riche fabricant de drap à Elbeuf : de sa pieuse compagne il eut plusieurs enfants ; malheureusement, elle mourut très-jeune, et Jules, chargé d'une jeune famille, se remaria avec une Anglaise qui, du vivant de sa pre-

mière femme, avait été l'institutrice de ses enfants.

Aussitôt que la démence de cet infortuné ne laissa plus de doute, il fut conduit à Issy, près de Paris, dans une maison de santé des plus confortables.

C'était là que nous allions voir souvent notre ami.

Inutile de dire que le matériel de ses ateliers fut vendu, ainsi que son brevet d'imprimeur.

Jules Didot avait imprimé pour mon patron M. Lefèvre, les belles éditions suivantes : une *Collection de classiques français*, 83 vol. in-8°, sur papier cavalier; les *Classiques grecs* de Boissonnade; les *Classiques français* d'Auger; les *Classiques anglais* de W. Lake; les *Classiques italiens* de Buttura, éditions in-32 tirées sur grand papier jésus vélin. Il avait aussi imprimé pour Lequien père, *Voltaire*, *Rousseau* et plusieurs auteurs classiques français, format in-8°; pour M. Delangle, *Voltaire*, *Rousseau*, *Rabelais*, etc., sur cavalier vélin; pour Alexandre Baudouin, *Voltaire*, *Rousseau*, les *Classiques français*, tous ces ouvrages dans le format in-8° ordinaire, etc., etc.

Toutes ces éditions sont admirables par leur perfection typographique.

FIRMIN DIDOT, 2me fils de *François-Ambroise*, né à Paris, en 1764, et frère puîné de Pierre, se distingua, de bonne heure, par son goût pour les lettres et par les progrès qu'il fit faire à l'art de la typographie déjà illustré par son père et par son frère aîné.

Les caractères de quelques éditions de son père, ont été gravés par lui : ses beaux caractères d'écri-

ture ont surpassé tout ce qui jusqu'alors avait pu être produit de plus parfait en ce genre.

Les caractères romains les plus parfaits, tels que ceux qui ont servi à l'impression des éditions dites *du Louvre*, imprimés par son frère Pierre, ont été gravés et fondus par lui.

En 1795, Firmin Didot imagina de fixer les types mobiles qu'il employait pour l'impression des *Tables de Logarithmes de Callet*, et de les faire arriver ainsi peu à peu, à une correction absolue, procédé qui lui fit découvrir la STÉRÉOTYPIE (mot inventé par lui), ce nouvel auxiliaire de l'art, qu'il appliqua aux classiques français et latins; ses éditions stéréotypes dans le format in-18 sont d'une correction rigoureuse, absolue, et son *Virgile*, orné de vignettes, sans fautes, ne se vendait cependant pas plus de 75 centimes.

Il résulta de ce nouveau procédé une véritable révolution dans le commerce de la librairie, puisque désormais tout volume perdu pouvait être remplacé immédiatement pour le même prix de 75 centimes.

Cette admirable découverte lui valut un brevet d'invention en 1797. Un autre brevet lui fut accordé en 1806 pour un procédé au moyen duquel les caractères mobiles imitent les diverses formes de l'écriture.

La préface de sa traduction en vers français des *Bucoliques* de Virgile en offrit le premier essai.

Enfin, en 1823, il prit un troisième brevet pour un nouveau mode permettant d'exécuter typographiquement les cartes géographiques.

F. Didot fut un de nos meilleurs littérateurs et joignait au don de la poésie les solides qualités d'un

érudit. Sa traduction en vers français de Théocrite est aussi remarquable par sa fidélité que par l'élégance du style. La traduction latine qu'il a jointe au texte grec fut retouchée par lui. La notice sur les Estienne placée à la suite de sa traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile fut la cause d'une querelle assez vive avec M. Ant. Renouard, qui, dans son bel ouvrage sur les *Alde*, avait placé ces célèbres imprimeurs au-dessus de tous ceux des autres pays. M. Didot, par un sentiment de justice et de nationalité, énuméra les titres des Estienne à cette place d'honneur qu'il revendiqua pour eux, et termina leur éloge par ces vers :

. . . . . manibus date lilia plenis
Purpureos spargam flores, non Gallia tanto
Rursum te poteris jactare typographo, et ultra
Sit sperare nefas.

Après avoir voyagé en Italie, en Grèce et en Espagne, il vint s'asseoir à la Chambre des députés, où il fut successivement réélu. Il y défendit, avec l'autorité de son caractère et de son expérience, les intérêts de l'imprimerie et de la librairie.

En 1830 le gouvernement lui offrit la place de directeur de l'imprimerie royale, fonctions honorables occupées autrefois par les imprimeurs qui se distinguaient le plus dans leur profession, les Cramoisy, les Anisson, etc. Mais F. Didot, qui voulait voir cet établissement ramené aux principes de sa fondation et n'être qu'un établissement vraiment national comme celui des Gobelins et de Sèvres pour servir d'école

de l'art ou en créer les modèles, au lieu d'être une vaste fabrique administrative, ne voulut l'accepter qu'aux conditions exposées dans cette lettre, *qui honore la typographie française.*

« Paris, 9 août 1830.

« A M. Dupont (de l'Eure) ministre de la justice.

« Mon honorable collègue,

« J'accepterai la place de directeur de l'imprimerie royale aux conditions suivantes :

« 1° Qu'il sera rendu par degrés et le plus tôt possible aux imprimeurs de Paris et des départements toutes les impressions qui, sans nuire à la sécurité du gouvernement, doivent appartenir au commerce et lui ont appartenu;

« 2° Que je puisse m'adjoindre quatre commissaires de mon choix pour cette opération, qui doit être faite avec justice sous tous les rapports;

« 3° Qu'il sera livré à un prix modéré à tous les imprimeurs de France qui en feront la demande, des fontes de caractères orientaux et étrangers;

« 4° Que je ne recevrai point de traitement.

« Je vous salue avec la plus haute estime et la considération que vous méritez.

« F. Didot, *député d'Eure-et-Loir* (1). »

(1) Dix-huit ans plus tard, nous lisons au *Journal des Débats*, 25 mai 1848, cette lettre de son fils M. Ambroise Firmin-Didot adressée au directeur de ce journal :

« Monsieur,

« C'est par erreur que vous m'avez cité comme candidat pour remplacer à la direction de l'imprimerie nationale M. le Brun, ancien ami de notre famille. Cet établissement créé, ainsi que ceux de Sèvres et des Gobelins, pour encourager et hâter les progrès de l'art, est redevable des progrès notables qu'il a faits depuis dix-sept ans, sous le rapport de l'art et de l'administration, aux soins constants

Décoré de la Légion d'honneur, honoré de la médaille d'or à toutes les expositions des produits de l'industrie, il fut nommé imprimeur du Roi et de l'Institut de France.

« Les principales éditions sorties de ses presses sont *La Henriade*, in-4°; La *Lusiade* de Camoens, aux frais de M. de Souza Botelho, en portugais; le *Salluste*, in-fol., etc., etc. Il a publié, en société avec ses fils, un grand nombre d'éditions concernant les arts et les sciences.

Les hommes les plus distingués de la France et de l'étranger se plaisaient à visiter l'établissement de Firmin Didot, où les diverses branches de la typographie se trouvaient réunies.

L'empereur Alexandre y vint en 1814 : il examina tout dans le plus grand détail, et confia à M. Didot deux jeunes Russes pour les instruire dans toutes les branches de la typographie.

et au zèle éclairé de M. le Brun. Il est donc regrettable qu'il ait cru devoir donner sa démission. Mais depuis longtemps cette imprimerie, fondée par François Ier, a été détournée de son but, et la centralisation toujours croissante de toutes les impressions administratives dans ce vaste établissement, devenu une manufacture, a porté un coup funeste aux imprimeries des départements et de Paris.

« Ce principe de la centralisation et du monopole, plus que jamais contraire à la liberté, a été combattu par mon père à la Chambre des députés dans plusieurs commissions. Il voulait que cette imprimerie conservât toujours son caractère vraiment national d'établissement unique dans le monde par la richesse de ses caractères orientaux et étrangers, et servît de modèle pour l'art typographique, mais que toute impression administrative inutile à la sécurité du gouvernement fût rendue à la liberté du commerce.

« Agréez, monsieur.....

« A. F.-Didot. »

Nous regrettons vivement, ajoute le *Journal des Débats* que l'honorable M. Didot se refuse à accepter la direction d'un établissement où son instruction et ses connaissances pratiques dans un art illustré par sa famille, et continué par lui-même avec tant de supériorité, semblaient l'appeler autant que le vœu général, et où il pourrait rendre de grands services.

C'est, au reste, dans l'établissement de Firmin Didot que les imprimeurs des divers pays envoyaient leurs fils s'instruire dans l'art de la typographie; c'est là que se sont formés MM. *Paul Renouard*, *Paul Dupont*, *Jules Claye*, *Rignoux*, *Pinard*, *Brun*, *Auguste Bernard*, *Henri Fournier*, etc., et les premiers imprimeurs d'Athènes, MM. *Koromelas*, *Dobras*, *Apostolidès*, ainsi que plusieurs missionnaires qui ont porté l'imprimerie dans les parties les plus reculées de l'Afrique et de l'Asie.

En 1827 M. Firmin Didot abandonna les affaires de sa maison à ses fils *Ambroise* et *Hyacinthe*, pour se livrer entièrement aux affaires publiques comme député.

« Élu cette année à Nogent-le-Rotrou (Eure et-Loir), il vit son mandat trois fois renouvelé.

« Ami d'une sage liberté, il faisait partie de cette opposition modérée dont Royer-Collard était le chef, et défendit, en plusieurs occasions, les intérêts de la librairie et la liberté de la presse. En 1830, il vota avec les 221 contre le ministère Polignac.

« Écrivain distingué en même temps qu'habile typographe, Firmin Didot est auteur de deux tragédies, *La Reine de Portugal*, représentée à Paris, et la *Mort d'Annibal*, remarquables, l'une et l'autre, par une fermeté de style qui rappelle quelquefois la manière de Corneille; on lui doit aussi une traduction en vers français des *Bucoliques de Virgile*, des *Chants de Tyrtée*, des *Idylles de Théocrite*, poésies jouissant d'une estime méritée; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*. Ces ouvrages semblaient devoir lui ouvrir les portes de l'Académie Française, lorsque la mort vint le frapper le 24 avril 1836, à l'âge de soixante-douze ans (1). »

Firmin Didot avait épousé la fille de M. Magimel, syndic des orfévres, dont le frère était échevin de la ville de Paris. Il céda plus tard à son beau-frère Magimel une partie de son fonds de librairie.

Ambroise Firmin-Didot, fils aîné de *Firmin* et neveu de *Pierre*, naquit à Paris le 20 décembre 1790. Dirigé dans ses études littéraires et typographiques

(1) D. Rienzi *Encyclopédie des gens du monde*. Paris, Truttel et Wurtz, 1837, et *Nouvelle biographie générale*, par le Dr Hoefer. Paris, 1854.

par son père, il se trouva dès son enfance en rapport avec les hommes les plus distingués et particulièrement avec M. Boissonade, auquel son père confia quelque temps la surveillance de ses études et celle de son plus jeune fils, H. F.-Didot; puis tous deux entrèrent au pensionnat que venait de fonder M. Thurot, secondé par les savants les plus distingués d'alors. Plus tard A. F.-Didot se fortifia dans ses études de la langue grecque ancienne et moderne, sous la direction du savant Koraï, qui devint son ami; il fut rangé bientôt, à juste titre, parmi les hellénistes les plus distingués: Courier, dans une lettre qu'il écrivait de Florence le 3 mars 1810 à M. F. Didot, s'exprimait ainsi :

« J'ai vu M. votre fils, et personne ne m'intéresse davantage; toute la Grèce en parle et fonde sur lui « de grandes espérances (1). »

En 1814, dès le rétablissement de la paix générale, M. Ambroise Firmin-Didot s'empressa de se rendre en Angleterre, pour juger des progrès de la papeterie et de l'imprimerie, et introduisit le premier en France la presse en fonte inventée par lord *Stanhope*, dont elle porte le nom. Pour réaliser le vœu qu'il avait fait de visiter la Grèce, il partit en 1816 pour Constantinople, avec l'ambassade de France, revêtu du titre d'attaché à cette ambassade, faveur que lui accorda M. le duc de Richelieu; puis il alla se renfermer, à la fin de 1816, au Gymnase de Cydonie, ville de l'Asie Mineure, pour s'y perfectionner encore dans la connaissance du grec.

(1) Voy. *Lettres inédites de Courier* et *Journal des Savants*, article de Letronne, p. 730, année 1839.

Avant de rentrer en France, il visita les terres classiques de l'Orient, et parcourut la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, pérégrinations littéraires, qui lui fournirent l'occasion de publier ses *Notes d'un voyage dans le Levant, en* 1816 *et* 1817.

Chemin faisant, le jeune voyageur découvrit, dans le cours de ses excursions, à l'extrémité de la plaine de Troie, sur l'éminence qu'on croit être le *Pergama*, ou citadelle de l'antique Troie, plusieurs constructions cyclopéennes, ou pélagisques, qui avaient échappé aux investigations du comte de Choiseul-Gouffier et à M. Chevalier.

Le réveil de la Grèce en 1823 fixa l'attention de l'Europe; les Hellènes voulaient se délivrer, à tout prix, du joug ottoman qui les écrasait.

M. A. F.-Didot proposa, le premier, une *Souscription en faveur des Grecs*, dans un écrit publié sous ce titre. Cette brochure fut le précurseur du célèbre Comité de Paris, qui rendit de si grands services à la cause qu'il défendait, en excitant l'enthousiasme en sa faveur (1).

(1) Les noms de ces généreux défenseurs de ce peuple opprimé méritent bien la peine qu'on les rappelle encore à la reconnaissance publique: c'étaient MM. de la Rochefoucauld-Liancourt, de Châteaubriand, les ducs de Fitz-James, de Choiseul, de Dalberg, les comtes de Saint-Aulaire, Matthieu Dumas, Sébastiani, Alexandre de La Borde, de Lasteyrie, Alexandre de Lameth, d'Harcourt, de Staël, Laffitte, Villemain, Benjamin Delessert, Eynard, Lainé de la Ville l'Évêque, André Cottier, Ternaux, aîné, et A. F.-Didot.

Pendant cinq ans Ternaux en fut le président, et M. Ambroise-Firmin Didot, le secrétaire.

La Grèce n'avait pas encore d'imprimerie, M. A. Firmin-Didot se hâta de lui en envoyer une gratuitement. Elle fut établie à Hydra où se rendit son élève Dobras, et y imprima l'*Annuaire de la loi*. Avant la révolution grecque, M. Didot avait fait don à la ville de Chios d'une belle bibliothèque qui fut détruite par les Turcs lorsqu'ils anéantirent cette ville florissante, amie des lettres et patrie du célèbre Koraï.

Ces soins n'empêchèrent pas ce cœur généreux de se livrer avec la plus grande ardeur à ses travaux d'helléniste, de typographe et de littérateur, qui faisaient le charme de sa vie.

Sa traduction de *Thucydide* est très-estimée, ainsi que son *Essai sur la typographie*, œuvre très-remarquable, qui contient les résultats de sa longue expérience et ses connaissances théoriques et pratiques : les origines de l'imprimerie y sont exposées avec une grande clarté, et les opinions qu'il émet sur cette question si controversée, sont constamment fortifiées par des preuves irrécusables.

Nous avouons très-franchement que nous avons, du consentement de l'auteur, *butiné* avec fruit dans son précieux travail, modestement qualifié d'*Essai*, et qui n'est que le précurseur d'un grand ouvrage sur l'imprimerie pour lequel M. A. Firmin-Didot a réuni d'immenses matériaux et formé la bibliothèque la plus complète en *incunables* et livres précieux.

En 1827, nous retrouverons M. A. F.-Didot prenant la direction des affaires de son père, en société avec son frère puîné M. Hyacinthe Didot, sous la raison sociale de *Firmin Didot frères*, continuant les tra-

ditions d'activité, d'intelligence et de loyauté qui ont rendu ce nom si célèbre.

Parlons d'abord de M. Ambroise Firmin-Didot, comme graveur et fondeur de caractères typographiques.

Dans cette spécialité, on doit à cet habile artiste deux types, l'un dit *anglaise cursive*, l'autre destiné aux types grecs d'une édition de *Tyrtée*, les poinçons d'un troisième caractère, d'un genre également nouveau, ainsi qu'un grand nombre de types *grecs*, *français*, *russes*, etc., que sa fonderie, avant 1840, avait fait connaître dans tous les pays où ils jouissent encore d'une réputation justement méritée.

Parmi les jeunes graveurs qu'il forma, nous citerons Jacquemin, Chavance, Bertrand Lœuillet, Gauchard, etc., et les grecs Dobras et Apostolidès.

Dès cette année 1840, la librairie, l'imprimerie, la stéréotypie, la fabrication de papiers, d'encres et de tous les accessoires qui dépendent de l'imprimerie, avaient pris des développements tels, que, les efforts réunis des deux frères, qui venaient de perdre presqu'en même temps leur père et leur plus jeune frère, ne pouvant plus suffire à diriger tous les détails de cette colossale maison, la prudence les décida, à leur très-grand regret, à vendre à la *Société de la fonderie générale* leurs ateliers de fonderie de caractères, et le matériel des industries qui s'y rattachent.

Cette maison universelle était alors la seule qui eût groupé, comme en un seul faisceau, à son établissement principal, toutes les branches et ramifications qui constituent la typographie.

Elle embrasse néanmoins encore la *librairie*, l'*imprimerie* et la *fabrication des papiers mécaniques sans fin*, dont M. Didot de Saint-Léger a été, comme on l'a vu, l'inventeur, et qu'ils furent des premiers à introduire en France.

L'atelier typographique de cette maison est immense.

« Un seul local, contenant dix presses mécaniques, imprime, chaque jour, 140 rames de papier c'est-à-dire, la matière de 2,200 volumes in-8.

« Dans leurs fabriques de papier, situées au Mesnil (Eure), près de Dreux, et à Sorel (Eure-et-Loir), les procédés les plus nouveaux et les plus ingénieux leur permettent d'occuper plus de 600 ouvriers, livrant par jour, à la consommation, 5,000 kilogrammes de papier continu, qui, sur une largeur d'un mètre et demi, couvriraient 50 kilomètres de longueur.

« C'est à Sorel que la première mécanique a exécuté en France, en 1811 le papier dit *sans fin*, et c'est au Mesnil que ce papier a été, pour la première fois, séché au moyen de cylindres chauffés par la vapeur.

« Lorsque par suite de l'emploi des mécaniques, un grand nombre de jeunes ouvrières se trouvèrent privées de travail, MM. Didot, pour les occuper, fondèrent une imprimerie dans leur papeterie du Mesnil; ils firent instruire et diriger ces jeunes filles de la campagne par des chefs habiles; et maintenant elles y exécutent la composition d'une grande partie des ouvrages publiés par la maison.

« Une école gratuite et tributaire de l'établissement du Mesnil, dirigée par des sœurs de la Charité, a été fondée, en outre, pour leur éducation, par M. Hyacinthe Didot, membre du Conseil général du département de l'Eure. »

Le plus jeune des frères Didot (Frédéric-Firmin), aidait puissamment ses aînés dans les détails de ces divers établissements, qui entretenaient près de mille ouvriers; il dirigeait particulièrement la fabrique de papier du Mesnil, quand la mort vint le frapper, en 1836, peu de jours avant son père M. Firmin Didot. Il n'était âgé que de trente-sept ans.

« M. Ambroise Firmin-Didot a publié, avec son frère Hyacinte, un grand nombre d'importants ouvrages, tels que les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, par M. Champollion jeune ; le *Voyage de l'Inde*, par Jacquemont ; l'*Expédition scientifique des Français en Morée ;* la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1); le *Dictionnaire Français-Arabe*, par Bochtor ; *la France littéraire*, de M. Quérard, etc.

« Les deux frères ont fait paraître aussi une édition du *Glossarium media et infimæ Latinitatis*, par Du Cange, où sont réunis dans un seul ordre alphabétique les travaux des bénédictins, de Dom Carpentier, d'Adelung et ceux qui sont dus au nouvel éditeur, M. Henschel.

« La plus grande entreprise des deux frères, la nouvelle édition du *Thesaurus Græcæ Linguæ*, est une de celles qui honorent le plus notre époque (2). Aucune ne saurait être plus nationale, puisque le fond de l'ouvrage appartient à notre illustre Henri Estienne. Mais depuis trois cents ans la science avait fait bien des progrès ; bien des textes d'auteurs étaient incorrects, soit dans les manuscrits soit dans les éditions publiées à cette époques ; d'autres textes étaient inconnus encore ; et, pour remettre au niveau de la science l'admirable *Trésor* laissé par Henri Estienne, il fallait de savants et immenses travaux. La principale difficulté pour M. A. F.-Didot, qui, pour répondre à un vœu paternel, avait voulu exécuter cette docte entreprise, était de trouver des hommes dont les noms fussent dignes d'être placés à côté de celui d'Henri Estienne. Il établit une vaste correspondance avec les érudits les plus distingués de divers pays ; la plupart répondirent à cet appel, fait au nom de la science. Animés par le zèle de l'éditeur, MM. Ast, Boissonade, Cramer, Hase, Jacobs, Osann, Rost, Schæfer, Struve, Tafel, etc., etc., s'empressèrent de le seconder, et les frères Dindorff, professeurs à Leipzig, prirent, conjointement avec M. Hase, la direction de cette entreprise, commencée d'abord avec le concours de MM. de Sinner et Fix. Dans les prolégomènes, M. A. F.-Didot a constaté l'authenticité des notes et additions écrites de la main de Henri Estienne sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne. Elles ajoutent un nouveau mérite à l'édition française.

« M. A. F.-Didot a trouvé le même zèle chez les érudits les plus distingués de tous les pays pour le seconder dans la publication de la *Bibliothèque*

(1) Voir, à la fin de cet article, page 44, ce qui concerne cette publication.

(2) Voir à la page 283 de cet ouvrage, tome I, l'article *Henri II Estienne.*

des auteurs grecs, où le texte, revu sur les manuscrits et complété d'un grand nombre de fragments inédits, est accompagné de traductions latines entièrement revues et souvent tout à fait nouvelles; leur fidélité rigoureuse sert de commentaire au texte, lequel est suivi d'*Index* nouveaux, plus complets que les précédents. Des commentaires accompagneront cette *Bibliothèque grecque*, publiée dans le même format grand in-8° que la *Bibliothèque latine-française* dirigée par M. Nisard et que la *Bibliothèque française* qui est aussi accompagnée de notes des critiques les plus éminents. Cet ensemble forme déjà 200 volumes, équivalant à mille volumes ordinaires.

« A côté de ces grandes entreprises, MM. Firmin-Didot frères ont publié, à des prix modiques, des ouvrages non moins utiles à l'instruction du peuple qu'à celle des diverses classes de la société. L'un des plus importants est l'*Univers pittoresque*. Des savants, des voyageurs et des littérateurs distingués, animés du désir de populariser les sciences historiques et géographiques, ont apporté à ce recueil le tribut de leurs travaux, de leurs découvertes, ou de leurs observations.

« Parmi d'autres publications non moins utiles, rédigées par des savants du plus grand mérite, nous citerons l'*Encyclopédie moderne* et la *Nouvelle Biographie générale*; le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, répertoire des connaissances usuelles et indispensables à tous.

Aux expositions de 1844 et de 1849, M. Ambroise Firmin-Didot, comme membre du jury, avait été chargé du rapport sur toutes les industries ayant trait à la typographie. En 1851, le jury international le nomma encore rapporteur de la première exposition universelle à Londres. Dans son rapport, imprimé à l'Imprimerie impériale, comme dans son *Essai sur la Typographie*, œuvre éminente, dont nous avons déjà parlé, il constate les progrès de l'imprimerie et des arts qui s'y rattachent, depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nous ne pourrions, sans dépasser les bornes de cet ouvrage, mentionner seulement les titres des principales publications, riches et monumentales, inscrites dans le Catalogue de cette maison.

Nous nous en dédommagerons en citant, parmi les titres plus personnels à M. Ambroise Firmin-Didot, ses *Notes d'un voyage dans le Levant* in-8°, 1826, dont nous avons déjà parlé ; les *Fragments sur la Grèce de M. Pouqueville* ; une *Traduction de l'Histoire de Thucydide*, 4 vol. in-8°, 1833, également mentionnée par nous ; ses *Dissertations sur Joinville*, en tête de ses Mémoires, 1 vol. in-18, 1859 ; enfin ses *Estienne*, ses *Alde*, extraits de la *Nouvelle Biographie générale*, in-8°, 1855 ; plusieurs opuscules, tels que le *Missel de Jacques Juvénal des Ursins*, superbe manuscrit cédé à la ville de Paris par M. A. F.-Didot qui l'avait acquis au prix de 35,000 fr., et plusieurs écrits sur la *Propriété littéraire et artistique*, pour éclairer la discussion des commissions instituées à diverses époques par le gouvernement pour élucider cette question controversée, commissions dont M. A. F.-Didot, ainsi que son père, a été membre, etc. ; ses *Essais typographiques et bibliographiques sur la gravure sur bois*, 1 vol. in-8°, 1863 ; sa *réponse* à M. Egger sur le *prix du papier dans l'antiquité* et quelques autres sujets semblables qui devaient séduire cet auteur, si passionné pour les belles-lettres, et il s'y montre le digne successeur d'Henri II Estienne.

Comme membre du Conseil municipal de Paris, fonction honorable qu'il occupe depuis quatorze ans, M. A. F.-Didot, en 1855, contribua puissamment, par les *Considérations* qu'il présenta au comité du Conseil municipal dans la séance du 25 janvier, à faire rejeter le projet présenté par M. le préfet pour l'établissement d'un *droit d'octroi sur le papier*. Dans un écrit où

il expose les conséquences fâcheuses d'une telle mesure et démontre les motifs qui, à toutes les époques, la firent repousser par l'opinion publique et abandonner presque aussitôt qu'elle fut tentée, « il conjure « ses honorables collègues de repousser l'octroi sur « le papier, attendu que si l'on veut établir de nou- « veaux droits sur les matières servant à l'industrie « parisienne, le papier, moins que tout autre pro- « duit, doit être l'objet de la *préférence* dont il est « menacé..... Le tort qui en résulterait, sous le rap- « port politique et commercial, excéderait de beau- « coup le faible avantage qu'on espère retirer de « cette mesure, pour satisfaire aux besoins de la « caisse municipale. »

Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre pour la reconstruction de la Sorbonne, le *Moniteur* rapporte le discours que M. Ambroise Firmin-Didot, prononça le 14 août 1855 comme membre du Conseil municipal, « en recueillant toutes les marques « d'assentiment d'un nombreux auditoire réuni sur « la place de la *Sorbonne*. »

Après avoir rappelé que c'est dans ces lieux mêmes *in ædibus Sorbonæ* que le premier livre fut imprimé à Paris par Ulrich Géring dont M. Didot mentionne les services et la générosité envers l'Université; il termine ainsi son discours :

« Espérons que l'heureux accord qui régna, dès son origine, entre la « Sorbonne et l'imprimerie, s'il fut parfois troublé par des *erreurs* réci- « proques, contribuera désormais à accélérer le progrès des lettres et « des sciences, qui font la dignité de l'homme dans la bonne fortune et « sa consolation dans la mauvaise. »

M. Ambroise Firmin-Didot est tout à la fois graveur, fondeur de caractères, libraire, typographe, imprimeur du roi jusqu'à la chute de Charles X; membre, tour à tour, de la Chambre de commerce en 1827, du Conseil des manufactures en 1832 et du Conseil général de la Seine depuis 1848. Il a fait partie du jury des expositions industrielles nationales de 1844 à 1849 et des expositions universelles de Londres (1851) et de Paris (1855), et fut nommé rapporteur des sections de l'imprimerie et de la papeterie et des arts qui s'y rattachent à toutes les expositions, et à toutes il a obtenu la médaille d'or; il est président honoraire du Cercle de la Librairie, de l'Imprimerie et de la Papeterie. Décoré de la Légion d'honneur en 1825, il fut nommé officier de l'Ordre et il succéda à son père comme imprimeur de l'Institut de France en 1855.

Nous ne faisons que lui rendre la plus stricte justice en le proclamant l'honneur et la gloire de la typographie française, non-seulement de notre époque, mais de notre siècle.

Hyacinthe Firmin-Didot, fils de *Firmin* et frère de *M. Ambroise-Firmin*, naquit à Paris en 1794.

Il fit ses études au collége de Sainte-Barbe. Il est aussi imprimeur et dirige avec son frère, depuis 1827, l'importante maison de leurs ancêtres, s'attachant plus spécialement à l'administration de leur colonie ouvrière du Mesnil, dont il est le chef titulaire et qui lui doit son école modèle de jeunes filles typographes instruites à une école gratuite diri-

gée par les sœurs de la Charité qu'il y a fondée.

Chevalier de la Légion d'honneur, il est depuis plusieurs années membre du Conseil général de l'Eure et remplit plusieurs fonctions municipales.

Paul Firmin-Didot, fils de *M. Hyacinthe*, est né en 1822.

Il s'occupe particulièrement de chimie et des applications pratiques des sciences à l'amélioration des papeteries que son père et son oncle possèdent à Sorel et au Mesnil ; il est juge suppléant au Tribunal de commerce de la Seine et fait partie de la raison sociale de la maison de librairie et d'imprimerie de *Firmin Didot frères et Cie*.

En 1855, M. Paul, en collaboration avec M. Barruel, a fait paraître une brochure in-8°, intitulée : *Nouveau mode de blanchiment des chiffons et des plantes textiles par l'adjonction du gaz acide carbonique.*

Alfred Firmin-Didot, fils de M. *Ambroise*, dirige, avec son cousin germain Paul, les divers établissements de la famille et fait aussi partie de la raison sociale. Il s'est plus particulièrement adonné à l'étude des langues anciennes et modernes. Il est en relations suivies avec l'Allemagne, où MM. Didot ont une maison à Leipzick, et une autre à Boston, chez MM. Little et Brown. Il a publié, en 1852, une traduction française qu'il a faite du texte inédit de Nicolas de Damas, auteur d'une *Vie de César*. Ce texte, qui était enfoui dans la bibliothèque de l'Escurial, fait partie de la Bibliothèque des auteurs grecs, publié par M. A. Firmin Didot.

Parler aussi longuement de l'éminente famille Didot, en gardant un profond silence sur le *Dictionnaire de l'Académie française*, serait laisser peut-être notre travail incomplet, car, au bas du titre de la sixième édition, publiée en 1835, que nous avons sous les yeux, on lit : *Imprimerie et librairie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut de France.*

Qu'on nous permette donc, à ce sujet, de donner, d'après M. A. F.-Didot lui-même, quelques détails historiques et bibliographiques que nous croyons utiles, sur les diverses éditions de ce grand travail.

« Dans a première édition, 2 vol. in-fol. qui date de 1694, les mots sont rangés par famille. La préface et la dédicace sont de Charpentier.

« La seconde, à la rédaction de laquelle l'abbé Regnier-Desmarest eut beaucoup de part, parut en 1718, aussi en 2 vol. in-fol. L'*Épître dédicatoire* a été composée par l'abbé Massieu.

« La troisième est de 1740.

« La quatrième, imprimée en 1762, fut, en partie, rédigée par Duclos.

« La cinquième, que l'Académie a désavouée, bien qu'elle ait été exécutée d'après les matériaux préparés par ses divers secrétaires, fut imprimée à la hâte chez Smith, en l'an VII (1798).

« Lors de la suppression des Académies, la première République s'empara des divers matériaux, et les fit coordonner par l'abbé Selis, puis par l'abbé de Vauxelles et par Gence. Le *Discours préliminaire* est de D. J. Garat.

« La sixième et dernière édition a paru en 1835, chez MM. Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, (titre que M. Firmin Didot avait acquis en 1811 de la veuve Baudouin). La préface est de M. Villemain.

« Cette édition diffère considérablement des précédentes.

« L'Académie française, tout en se bornant aux mots de la langue littéraire et usuelle, a cependant élargi le cadre dans lequel elle avait cru jusqu'alors devoir restreindre son *Dictionnaire*, qui n'admet que les mots consacrés par l'usage et ceux, en petit nombre, qui, créés pour des besoins nouveaux et conformément au génie de la langue, ne sauraient être éphémères.

« La révision en avait été successivement confiée aux secrétaires per-

pétuels Marmontel, Suard, Reynouard, Auger, Arnault, Andrieux, enfin à M. Villemain, alors dernier secrétaire perpétuel de l'Académie française.

« Tous y ont consacré un temps considérable, et aucun mot n'a été imprimé qu'après discussion approfondie en séance générale de l'Académie française.

« Les membres des diverses Académies (des Sciences, Sciences morales et politiques, des Inscriptions et Belles-Lettres, Beaux-Arts) ont été consultés pour les articles qui concernent le plus particulièrement les diverses branches des connaissances humaines dont le faisceau constitue l'Institut de France.

« En 1845 MM. Firmin Didot frères publièrent, sous le titre de *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, un vaste répertoire où sont réunis tous les termes spéciaux, au nombre de plus de cent mille, que n'avait pas admis l'Académie française.

« Cet immense travail, exécuté par le concours de vingt membres de l'Université ou de diverses Académies, dont chacun s'était chargé d'une des branches des connaissances humaines auxquelles il avait plus particulièrement consacré ses études, a été revu et coordonné par M. Droz, membre de l'Académie française, qui, avec Andrieux, secrétaire perpétuel de cette l'Académie, avait concouru par un travail constant de plusieurs années à l'achèvement de la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française.* »

Le savant Ménage, auteur de beaucoup d'ouvrages très-savants, et entre autres de celui qui a pour titre : *Origine de la Langue françoise*, 1 vol. in-4°, Paris, 1634, a dit quelque part :

« Les imprimeurs, par leur extrême lenteur dans l'exécution des travaux qu'on leur confie, font toujours le désespoir des hommes de lettres. »

Cette humoriste boutade n'est, à nos yeux, qu'un simple paradoxe que l'on peut ainsi réfuter :

Ce sont les hommes de lettres qui font souvent le désespoir des imprimeurs, par l'extrême lenteur qu'ils mettent à leur livrer leurs manuscrits, miette à miette encore trop fréquemment, et par les éternelles, les

dispendieuses corrections qu'ils font constamment subir à leurs épreuves.

Depuis quand le typographe qui a reçu la *totalité* d'un manuscrit, s'est-il donc avisé d'imprimer lentement ce labeur; son propre intérêt le portant, d'ailleurs, à l'exécuter avec toute la promptitude désirable?

Voyons ce que dit à ce sujet M. G.-A. Crapelet, au chapitre IV des *Auteurs vivants*, page 289, dans ses *Études pratiques sur la Typographie.*

Il s'agit de la correction et de l'impression de la 6e édition du *Dictionnaire de l'Académie française.*

« Avant que l'usage des *épreuves placards* fut introduit, on avait quelquefois recours à un moyen assez coûteux, mais qui permettait d'exécuter tous changements et remaniements, sans que les inconvénients qui en résultent, pussent porter préjudice à l'exécution typographique d'un livre; ce moyen consistait à composer d'abord la copie manuscrite en format et caractères différents de ceux adoptés pour l'édition.

« Les épreuves étaient faites à mi marge, et, lorsque le texte était définitivement corrigé, on le composait sur copie imprimée dans le format adopté.

« C'est de cette manière, mais avec de plus grands développements, qu'a été exécutée la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, (1835); cet immense labeur, commencé sous la direction de l'abbé Morellet et de Suard, a été reconstitué sur une nouvelle base après la mort de ces deux académiciens; et il a fallu plus de trente ans pour l'accomplir avec le concours de plusieurs membres des autres Académies composant l'Institut, chacun, dans sa spécialité, revisant les articles de sa compétence.

« Tous les membres de l'Académie française recevaient une épreuve en caractères faciles à lire, et, sur cette épreuve, ils faisaient leurs observations et corrections.

« Elles étaient toutes examinées et discutées dans le comité du Dictionnaire, et de nouvelles épreuves corrigées étaient envoyées à chacun des membres.

« Les nouvelles rectifications étaient encore soumises au comité, qui, après plusieurs épreuves, donnait enfin, le *bon à tirer*.

« C'est sur ce texte définitif que l'on commençait alors la composition avec le caractère adopté pour l'édition entière.

« On peut juger par ces détails abrégés et rapides, combien, en employant un pareil mode d'exécution, a dû coûter de peines une aussi vaste entreprise que celle du *Dictionnaire de l'Académie française*, composé de 240 feuilles in-4°, en petit texte, à trois colonnes, et qui a été plus de quinze ans sous presse. »

Que Ménage vienne donc nous dire encore, après l'exécution d'un travail aussi colossal, que l'imprimeur fait le désespoir de l'homme de lettres!

Ne sont-ce pas, au contraire, les immortels et savants académiciens qui, par leur lenteur extrême, ont fait trop souvent le désespoir de MM. Firmin Didot, père et fils?

Il n'est permis à personne plus qu'à moi de m'exprimer ainsi, en toute franchise et liberté.

Notre modeste ambition, on le pense bien, ne s'est jamais avisée et ne s'avisera jamais, dans le peu de jours qui nous restent à vivre, d'effleurer de son obscur contact les formidables barrières qui séparent l'*Institut de France* de la masse des profanes.

Un critique éminent, quoique trop peu connu, M. Pellissier, a dit d'excellentes choses sur le sujet qui nous occupe, dans le 7e volume du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, imprimé en 1854 par MM. Firmin Didot frères.

Comme nous ne pouvons avoir la prétention de rien écrire d'aussi parfait et d'aussi complet que ce que nous trouvons dans son remarquable article, on nous permettra d'en extraire ce qui suit, pour terminer notre travail le plus dignement possible :

« Les dictionnaires sont les archives des langues, où doivent être recueillis et classés tous les mots de chacune d'elles à l'usage des peuples qui les parlent. Toutes ont deux sortes de mots distincts, les uns primitifs et les autres dérivés; il y a donc deux manières de les ranger, l'une en les disposant par racines, l'autre en les plaçant, quelle que soit leur nature et leur origine, dans leur ordre alphabétique. De ces deux méthodes; la première est, sans contredit, la plus rationnelle, la plus logique, la plus propre à instruire, parce qu'elle montre immédiatement, et sous le mot primitif, tous ceux qui en dérivent, à l'instar de ces arbres généalogiques où l'on voit, sous chaque chef de famille, tous les descendants et toutes les branches qui en sortent. Mais l'ordre radical, plus approprié à l'usage des savants, qui n'ont guère besoin de dictionnaire, qu'à celui du commun des lecteurs, pour lesquels ils sont faits, offre beaucoup moins de facilité pour les recherches que par l'ordre alphabétique; aussi cette dernière forme a-t-elle universellement prévalu.

« Sans doute, un dictionnaire ne donne pas la science, et moins encore le talent; mais il doit en être la clef, parce qu'il conduit à la propriété des expressions, soit en montrant les différentes significations des mots, soit en indiquant l'usage qu'on en fait, et celui qu'on en doit faire: cette signification s'établit par de bonnes définitions, cet usage, par une bonne syntaxe. Et, comme chaque langue est, à la fois, écrite et parlée, après avoir déterminé la nomenclature des mots qui la composent, il faut en indiquer l'orthographe et la prononciation, qui, l'une et l'autre, sont parfois subordonnées à l'étymologie; marquer ensuite la qualification de chacun d'eux comme partie du discours; distinguer leurs acceptions diverses, en observant la filiation des idées, et y joindre tous les éclaircissements propres à fixer leur sens véritable en s'appuyant de l'autorité des exemples.

« Il ne reste peut-être plus qu'un seul moyen d'arrêter la décadence où tombe visiblement la langue, de jour en jour; c'est d'opposer une forte digue au débordement de néologismes, d'expressions impropres, de métaphores outrées, de locutions incorrectes, de tournures forcées, d'images incohérentes, dont nous sommes envahis; et cette digue, qui exige un assemblage de matériaux épurés, ne saurait être construite, il faut le dire, que par la seule compagnie qui, malgré les éternelles épigrammes dont elle n'a cessé d'être l'objet depuis sa création, n'en réunit pas moins encore dans son sein une multitude et une variété de connaissances et de talents qui n'existent peut-être pas ailleurs, et qu'il est surtout impossible de trouver rassemblés dans une même personne.

« Telle est donc maintenant la haute mission de l'Académie fran-